



Discours de Charles de la Verpillière à l'ouverture de l'Assemblée générale du SIEA : 8 avril 2017

- *Salutations : Mme et messieurs les parlementaires, madame et messieurs les présidents, mesdames et messieurs les conseillers régionaux et départementaux, mesdames et messieurs les maires, chers collègues délégués, mesdames et messieurs.*

- *Bienvenue aux participants*

- *Remerciements à la mairie de Saint-Vulbas*

- *Excuses :*

. *M. le préfet*

. *Xavier Breton, Stéphanie Pernod Beaudon, Michel Voisin*

. *Jacques Berthou*

*

Mes chers collègues,

J'ai beaucoup de plaisir à vous retrouver 1 mois ½ après notre assemblée générale du 17 février à Péronnas, au cours de laquelle nous avons débattu des orientations budgétaires.

I - Aujourd'hui, vous vous en doutez, notre principal sujet sera à nouveau le financement de notre réseau de fibre optique Li@in.

L'heure est en effet venue de prendre des décisions courageuses.

Il faut pour cela écarter deux tentations, deux solutions de facilité.

La première serait de baisser les bras et d'arrêter le projet. Ce serait une folie ! Nous avons déjà dû retarder le déploiement pendant près de 2 ans, pour mettre à niveau le réseau existant, et plus d'un an a été nécessaire pour le relancer. Nous ne pouvons pas nous permettre de stopper une nouvelle fois les investissements. Les entreprises qui travaillent pour nous sont sollicitées par d'autres départements qui se lancent à leur tour dans l'internet à très haut débit, par exemple l'Isère. La pénurie de travailleurs qualifiés est telle que les équipes qui partiraient ne reviendraient pas. Notre projet va générer 1500 emplois directs et indirects sur notre territoire. Surtout, nous devons absolument conserver l'avance que nous avons prise : notre réseau est le 1^{er} réseau public de France par le nombre d'abonnés (27 500) et notre taux de pénétration de 36 % est supérieur à la moyenne nationale. L'engouement, et même l'impatience, des habitants et des entreprises de l'Ain sont considérables.

La seconde tentation à laquelle il ne faut pas céder, serait de continuer comme avant, sans rien changer. Le rapport de la Chambre Régionale des Comptes (CRC) sur la gestion 2009 – 2014, et nos propres études financières, montrent que l'équilibre économique du projet initial, conçu en 2007, a été compromis par les difficultés que nous avons rencontrées : l'Etat a attribué à Orange la construction du réseau dans les communes les plus rentables ; la publication de nouvelles normes nous a contraints à une mise à niveau très coûteuse du réseau existant ; les subventions que devait nous verser l'Etat dans le cadre du Fonds pour la société numérique (FSN) se sont longtemps fait attendre. De ce fait, la construction de notre réseau a jusqu'à présent été surtout financée par emprunts. Notre endettement s'élevait à 167 M€ au 31 décembre 2016. Nous ne pouvons pas continuer au même rythme. Nous devons autofinancer une plus grande partie de nos investissements et partager le financement et la gouvernance du projet avec d'autres partenaires publics. En un mot, il faut modifier profondément l'assise financière de notre projet. Ne rien faire serait suicidaire.

Le Bureau de notre syndicat vous propose donc aujourd'hui de définir une véritable stratégie de consolidation qui nous permettra d'atteindre notre objectif : achever la couverture du département fin 2021.

Cette stratégie repose sur 2 principes :

1/ Elle doit être partagée. J'aborde ici la question du manque de transparence que certains d'entre vous nous ont parfois reproché. Je peux vous assurer que nous n'avons jamais cherché à cacher quoi que ce soit. Tous les documents ont toujours été mis à disposition. Mais il est vrai, que les conditions d'examen n'étaient pas optimales puisque nous n'avions qu'une seule assemblée générale par an. Tel n'est plus le cas dans la mesure où nous pouvons maintenant nous réunir 3 fois par an. L'assemblée générale du 17 février a d'ailleurs permis un premier débat fructueux qui a conduit le bureau à modifier ses propositions initiales. Nous avons aussi beaucoup travaillé avec le Département – je salue l'implication personnelle du président Damien ABAD. Les Communautés de communes et d'Agglomération ont été également consultées et entendues. Enfin, le contact est établi avec la Région. Le projet auquel nous travaillons sera donc collectif.

2/ Partagée, notre stratégie doit en second lieu être pluriannuelle. Nous ne pouvons plus nous contenter de raisonner dans le cadre de l'annualité budgétaire. Il faut avoir une vision, au moins jusqu'en 2021, des investissements à réaliser et des moyens de financement.

Concrètement, cette stratégie partagée et pluriannuelle nous amène à vous proposer aujourd'hui 4 décisions qui concernent :

1/ La programmation 2017 ainsi que les prévisions de déploiement et estimations de coûts jusqu'à fin 2021 ;

2/ Une hausse des cotisations communales de 3 €/habitant dans la zone publique et de 1,5 €/habitant dans la zone privée – dite zone AMII – dans laquelle la fibre optique sera déployée par Orange. Ces montants sont donc inférieurs à ce qui avait été envisagé lors du débat d'orientations budgétaires ;

3/ La garantie de nos emprunts 2017 à 50 % par le Département et à 50 % par les Communautés de communes et d'Agglomération. Cette mesure, elle aussi, n'était pas prévue le 17 février ;

4/ La poursuite des réflexions en vue de la création, à compter du 1^{er} janvier 2018, d'un syndicat mixte qui se chargera du financement et de la gouvernance du projet de déploiement de la fibre optique dans les communes de la zone publique.

Je ne détaille pas davantage ces 4 mesures, nous y reviendrons longuement tout à l'heure.

II – L'importance du sujet de l'internet à très haut débit ne doit pas nous faire perdre de vue nos autres compétences : l'électrification, l'éclairage public, les systèmes d'information géographique (SIG), le service énergie, etc.

Nous les aborderons au moment de l'examen du budget principal.

Nous serons probablement amenés à en reparler cet automne, lors de la prochaine assemblée générale, pour régler un certain nombre de problèmes. Je pense par exemple à la facturation de l'éclairage public, en particulier dans les lotissements, ou encore la répartition entre les communes et le SIEA de la charge des travaux d'éclairage public et d'enfouissement des réseaux de télécommunications, qui pose une question de légalité qui nous a été signalée par la Préfecture.

Il faudra aussi exploiter tout le potentiel d'innovation que recèlent nos compétences et l'évolution des usages. Les commissions ont beaucoup travaillé et les bonnes idées foisonnent.

Enfin, si les Communautés de communes et d'Agglomération sont intéressées, nous serons peut-être amenés à modifier nos statuts pour leur assurer des prestations, par exemple en matière d'énergie ou de SIG.

Comme vous le voyez, le travail ne va pas nous manquer. Je vous propose donc de passer à notre ordre du jour et je vous remercie, mes chers collègues, de votre attention.